

Interdiction des GSM spécialement conçus pour les enfants et autres mesures: frequently asked questions
--

I. Les mesures	2
Quelles sont les obligations imposées?	2
Pourquoi ces mesures ?	2
Quel est notre objectif ?	3
Quel est le timing ?	4
Qui contrôlera l'exécution de l'AR et quelle peine encourent les contrevenants ?	4
II. DAS	4
La valeur DAS correspond-elle à l'exposition réelle ?	4
Pourquoi faire attention à une valeur DAS quand une oreillette aide beaucoup mieux ?	5
Quelle est la meilleure oreillette, avec ou sans fil ?.....	5
N'est-il pas plus important de se focaliser sur les antennes d'émission ? Elles émettent en effet aussi des ondes radio ?.....	5
Pourquoi l'AR ne s'applique-t-il pas sur le Wifi, les téléphones DECT, les babyphones et autres produits qui émettent des ondes radio ?	5
Un GSM avec une valeur DAS plus faible donne-t-il une exposition supérieure à celle d'un GSM avec une valeur DAS plus forte ?.....	6
Comment faut-il afficher la valeur DAS ?	6
L'obligation de rechercher la valeur DAS 'quelque part' peut déboucher sur des erreurs.....	7
Ces mesures sont à organiser plus efficacement au niveau européen.....	7
Il existe des valeurs DAS américaines et des valeurs DAS européennes, ce qui peut amener de la confusion....	7
Combien de temps dois-je téléphoner pour courir le risque d'avoir un cancer du cerveau ?.....	8
Le niveau de rayonnement dépend-il du type de GSM ?.....	8
Qu'est-ce une bonne/mauvaise/moyenne valeur DAS ?	8
Où puis-je voir que mon GSM a une bonne ou mauvaise valeur DAS ?.....	8
Y-a-t-il certaines marques de GSM qui obtiennent de meilleurs résultats en matière de valeurs DAS ?.....	9
La Belgique sera-t-elle le premier pays européen à afficher la valeur DAS ?	9
Le consommateur tiendra-t-il effectivement compte de la valeur DAS lors de l'achat d'un GSM ?	9
III. Interdiction de la publicité et la vente des GSM enfants	9
Que contient cette mesure ?	9
Pourquoi ces mesures ?	10
Les enfants peuvent être confrontés à des publicités via d'autres medias (journaux, abribus, télévision,...) qui sont destinés aux adultes. Faut-il aussi les interdire ?.....	10
Des GSM conçus pour les enfants : comment les distinguer et pourquoi les limiter aux enfants de 7 ans et pas 8 ans ?.....	11

I. Les mesures

Quelles sont les obligations imposées?

Le 30 août 2013, deux arrêtés royaux¹ ont été publiés instaurant les mesures suivantes.

Une obligation est imposée aux vendeurs de mentionner la valeur de rayonnement (ou plus exactement, le DAS, 'le débit d'absorption spécifique') pour les téléphones mobiles :

- À l'endroit de la vente pour chaque modèle de téléphone mobile
- Dans les publicités et la vente par internet, si d'autres caractéristiques techniques sont données

Les producteurs et les grands négociants sont obligés de communiquer à leurs clients la valeur DAS de leurs produits pour qu'ils soient mentionnés sur les lieux de vente.

Il est également obligatoire d'indiquer la signification de la valeur DAS et qu'il faut aussi avoir une oreillette pour téléphoner et choisir un GSM avec une valeur de rayonnement plus faible.

Il est aussi interdit de vendre et de faire la publicité des téléphones mobiles spécialement conçus pour les jeunes enfants (téléphones mobiles adaptés avec une fonctionnalité limitée, destinés aux enfants jusqu'à 7 ans).



[Top](#)

Pourquoi ces mesures ?

Selon la communication de l'*International Agency for Research on Cancer* (IARC ou CIRC, Centre International de la Recherche sur le Cancer 2011), il pourrait y avoir un risque élevé de cancer du cerveau. Le CIRC a ainsi classé les ondes radio comme étant éventuellement cancérigènes (groupe 2B). En attendant davantage de conclusions scientifiques, ces mesures de précaution sont jugées nécessaires.

¹ Arrêté royal du 30 juillet 2013 relatif à l'interdiction de mise sur le marché de téléphones mobiles spécifiquement conçus pour les jeunes enfants

Arrêté royal du 30 juillet 2013 relatif à la disponibilité d'informations à l'attention des consommateurs concernant le débit d'absorption spécifique de téléphones mobiles et à la publicité pour les téléphones mobiles

Le débat sur le rayonnement a pris dans l'intervalle une dimension supplémentaire, juridique, notamment concernant la responsabilité : un tribunal italien s'est prononcé récemment sur les exigences d'un entrepreneur italien qui prétendait que la cause de sa tumeur était due à une utilisation excessive de son GSM et qu'il fallait lui payer des dommages et intérêts. L'entrepreneur italien a reproché aux autorités le fait qu'elles communiquaient insuffisamment sur les risques de santé liés à l'utilisation intensive du GSM.

En Belgique, les autorités mènent des campagnes pour expliquer à la population qu'elle doit utiliser le GSM de manière plus prudente (actualisation et réimpression de brochures, information sur le site, réponses aux questions des citoyens). Mais ce n'est pas suffisant. La responsabilité de la problématique du rayonnement ne peut pas être uniquement portée par le consommateur. Il n'est pas simple de résister à la pression de la société et au incitation à acheter. Les nouvelles mesures visent à remplir le cadre politique concernant la problématique des rayonnements et à le renforcer.

[Top](#)

Quel est notre objectif ?

Les mesures visent à permettre au consommateur, quand il choisit son achat, de tenir compte de la valeur de rayonnement (DAS). Ces valeurs qui doivent être mesurées dans le cadre de la procédure de conformité UE, sont déjà disponibles sur les sites des producteurs et dans leur documentation technique . Quand la valeur sera aussi disponible dans les magasins , le consommateur pourra en tenir compte plus facilement lors de son achat.

Une attention particulière est portée aux enfants : ils sont déjà tôt en contact avec des GSM (le GSM des parents, les enfants reçoivent aussi déjà tôt leur propre GSM). L'exposition totale pendant toute leur vie sera donc supérieure à celle des adultes actuels. C'est une des raisons avec laquelle il faut être très prudents, vu la classification du CIRC. Il y a aussi le fait que les enfants absorbent plus facilement les rayons GSM que les adultes (2 fois plus pour le cerveau et 10 fois plus pour la moelle crânienne). L'interdiction de la publicité veut donner un coup de frein à l'offre et la demande des GSM dans cette catégorie d'utilisateurs.

En Belgique, le taux de pénétration de la téléphonie mobile s'élève à plus de 100% (il y a plus de cartes SIM que d'habitants). Environ 4 % des utilisateurs de GSM (400.000) en Belgique² téléphonent plus de 30 minutes par jour (le niveau de risque en cas de longue utilisation) avec ou non une oreillette. La tendance est à la hausse parmi les jeunes, selon une enquête du CRIOC 2011 'les jeunes et le GSM' : à l'âge de 12 ans, presque tous les jeunes ont un GSM (+15% par rapport à 2009), à l'âge d'environ 10 ans, 2 jeunes sur 3 ont un GSM (+21%). Le GSM est, il est vrai, utilisé pour les SMS, les chats et autres services, mais on téléphone quand même de plus en plus. En outre, seul 1 jeune sur 5 suit l'avis de ses parents sur le coût et la fréquence de l'utilisation du GSM.

[Top](#)

² Selon une étude menée par le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, en collaboration avec les opérateurs belges.

Quel est le timing ?

Les deux AR entreront en vigueur 6 mois après la publication (soit le 1^{er} mars 2014) pour que les vendeurs de GSM aient suffisamment de temps pour s'adapter.

Qui contrôlera l'exécution de l'AR et quelle peine encourent les contrevenants ?

La détection des infractions à ces arrêtés sera réalisée par les fonctionnaires de contrôle du SPF Santé publique et du SPF Économie. Le contrevenant recevra d'abord un avertissement. Si aucune suite n'est donnée, d'autres moyens seront appliqués, par exemple une amende. Indépendamment de l'infraction, différentes procédures/amendes seront d'application. En cas de non-communication de la valeur DAS, le contrevenant risque par exemple une amende entre 52 et 120.000 €.

[Top](#)

II. DAS

La valeur DAS correspond-elle à l'exposition réelle ?

La valeur DAS donne l'exposition maximale que l'appareil puisse donner. L'exposition réelle varie. C'est comparable à l'émission de CO₂ des voitures : l'émission CO₂ déclarée par le fabricant vaut pour une manière spécifique de conduire, mais dans la réalité, il existe d'autres manières.

L'exposition réelle varie

- 1) parce que la capacité d'envoi d'un GSM varie en fonction de la qualité de la réception. En cas de réception optimale, la puissance d'envoi (et l'exposition) est beaucoup plus basse qu'en cas de mauvaise réception. La qualité de réception dépend à son tour de la distance qu'il y a entre l'utilisateur et l'antenne, ou s'il y a des obstacles qui affaiblissent le signal radio (murs épais, cave) ;
- 2) en fonction du mode d'utilisation. Si vous avez de longs entretiens téléphoniques, avec un GSM à l'oreille, votre exposition est plus forte. Si vous téléphonez avec une oreillette, que vos entretiens sont brefs, votre exposition sera plus faible ;
- 3) en fonction de l'efficacité de l'adaptation du téléphone aux conditions de réception.

Selon une étude statistique réalisée par le CIRC, un téléphone mobile émet au maximum de sa puissance pendant 40% de son temps d'appel. Le niveau moyen d'émission est environ la moitié de la puissance maximum.

Les mêmes restrictions sont valables pour le DAS. La valeur DAS donne donc une indication sur l'exposition réelle des utilisateurs de GSM, même si ce n'est pas l'exacte valeur qui

apparaît dans la pratique. La connaissance de la valeur DAS sensibilisera les utilisateurs de GSM et encouragera la vente d'appareils faibles en rayonnement.

Remarque : La vente d'un GSM avec une valeur DAS plus faible ne doit pas donner l'idée au consommateur qu'il peut téléphoner pendant des heures. Il vaut mieux téléphoner avec des oreillettes, et aussi en cas de longues conversations.

[Top](#)

Pourquoi faire attention à une valeur DAS quand une oreillette aide beaucoup mieux ?

Le mieux est de faire attention aux deux. Si l'on choisit un téléphone mobile avec un faible taux DAS, on peut diminuer de 3 à 10 fois son exposition. Avec une oreillette, l'exposition est 100 x moindre. Si l'on utilise toujours l'oreillette, tant pour les appels entrants que sortants, il n'est pas nécessaire d'acheter un GSM avec un faible taux DAS. De même pour les personnes qui n'utilisent leur téléphone que pour envoyer des SMS.

[Top](#)

Quelle est la meilleure oreillette, avec ou sans fil ?

Les oreillettes avec fil n'émettent en soi aucun rayon, mais elles peuvent intercepter les ondes radio produites par un GSM qui peuvent ainsi atteindre la tête. Mais l'exposition de la tête est 10 à 30 x plus faible lorsque vous utilisez une oreillette avec fil, que si le téléphone est à votre oreille. Une oreillette Bluetooth est sans fil en contact avec votre GSM et émet donc les ondes radio. L'exposition par une oreillette Bluetooth est cependant vraiment minimale : 300-1000 fois plus basse que par un téléphone mobile.

[Top](#)

N'est-il pas plus important de se focaliser sur les antennes d'émission ? Elles émettent en effet aussi des ondes radio ?

La conclusion du CIRC concerne en premier lieu les téléphones mobiles. L'enquête sur l'incidence de cancer autour des antennes n'était, selon le CIRC, pas assez déterminante pour tirer des conclusions.

Pourquoi l'AR ne s'applique-t-il pas sur le Wifi, les téléphones DECT, les babyphones et autres produits qui émettent des ondes radio ?

Dans ses conclusions, le CIRC classe toutes les ondes radio comme étant éventuellement cancérigènes. Dans cette optique, un traitement équivalent serait nécessaire pour tous les appareils qui émettent des ondes, mais la conclusion du CIRC se base surtout sur des études sur des téléphones mobiles, et dans une moindre mesure sur les téléphones sans fils (comme DECT).

Ces appareils ont la plus grande puissance d'envoi et sont souvent utilisés. Tous les autres appareils ne s'utilisent pas près de la tête ou ont une exposition beaucoup plus petite. De plus, les valeurs DAS sont rarement mesurées ou connues.

La valeur DAS des téléphones DECT est environ 3 à 5 x plus petite que celle des téléphones mobiles. Ces appareils sont parfois dispensés des mesures. Les valeurs DAS des téléphones DECT ne diffèrent pas beaucoup les uns des autres, ils ne sont pas toujours disponibles et sont moins pertinents dans le débat sur le rayonnement.

[Top](#)

Un GSM avec une valeur DAS plus faible donne-t-il une exposition supérieure à celle d'un GSM avec une valeur DAS plus forte ?

Cela peut arriver de temps en temps. Un appareil GSM adapte sa capacité d'envoi en fonction des circonstances. De ce fait, l'exposition réelle varie. En général, en moyenne, sur une longue période, l'exposition avec un GSM avec une faible valeur DAS sera inférieure à celle d'un GSM avec une valeur DAS plus élevée.

La situation est différente pour les GSM capables d'utiliser le réseau UMTS (3G), comme les smartphones. Le rendement des réseaux 3G est nettement meilleur. La puissance moyenne d'émission de ce genre de téléphones mobiles n'atteint pas la moitié de la valeur maximale, mais seulement quelques %, à condition toutefois que la réception 3G soit bonne partout. En cas de mauvaise réception dans le réseau 3G, le téléphone mobile passe sur le réseau GSM classique (réseau 2G).

[Top](#)

Comment faut-il afficher la valeur DAS ?

Il n'est pas obligatoire d'imprimer une étiquette distincte affichant une échelle de valeurs. La valeur DAS doit être mentionnée en regard de chaque modèle de téléphone mobile, accompagnée d'une lettre (A, B, C, D ou E) classant la valeur DAS en catégories. Ceci est possible tout simplement sur l'étiquette de prix, à côté d'autres caractéristiques techniques du produit concerné, comme le réseau, la mémoire, etc , comme ici sur un exemple :

GSM	Etiquette
Marque X, modèle y DAS = 0,218 W/kg	Prix: XX Euro DAS: 0,2 W/kg (A)
Marque A, modèle c DAS = 0,562 W/kg	Prix: XX Euro DAS: 0,6 W/kg (B)

[Top](#)

L'obligation de rechercher la valeur DAS 'quelque part' peut déboucher sur des erreurs.

Les données DAS correctes sont disponibles chez le fabricant. Le fabricant a en effet l'obligation de mesurer la valeur DAS pour chaque appareil avant de mettre celui-ci sur le marché. La valeur DAS se trouve aussi souvent dans le manuel de l'appareil. Outre le manuel, le vendeur peut consulter les sites web du Mobile Manufacturers Forum www.mmfa.org ou le site des producteurs.

Une obligation est également imposée aux importateurs : ils doivent transmettre la valeur DAS à leur clients. Si les données DAS sont collectées par les importateurs, le coût sera moindre et il y aura moins de risque d'erreur pour mettre ces données sur les étiquettes de vente.

Une période transitoire de 6 mois est prévue pour que les vendeurs aient suffisamment de temps pour se préparer.

[Top](#)

Ces mesures sont à organiser plus efficacement au niveau européen.

En effet. Mais au niveau européen, on n'est pas si loin. En ce moment, il existe une valeur limite à la valeur DAS (2W/kg) Elle a été fixée sur la base des effets connus à court terme. La norme ne tient pas compte de l'éventuelle possibilité d'un effet à long terme comme le cancer (voir classification IARC/CIRC). La Belgique n'attend pas pour entreprendre des actions, basées sur le principe de précaution.

[Top](#)

Il existe des valeurs DAS américaines et des valeurs DAS européennes, ce qui peut amener de la confusion.

En effet : les normes européennes et américaines diffèrent. La valeur DAS européenne est mesurée par 10 grammes de tissu. La valeur maximale est 2W/kg. La valeur DAS en revanche est mesurée par 1 gramme de tissu, et la valeur maximale autorisée est de 1,6W/kg. Pour les téléphones mobiles fabriqués en dehors de l'UE, en général, les deux valeurs sont mentionnées, sur les sites de la marque du produit et dans les modes d'emploi.

Avant qu'un téléphone mobile n'arrive sur le marché européen, son rayonnement doit être mesuré selon les normes européennes. Si la norme européenne DAS n'est pas connue, le produit ne peut se trouver sur le marché européen.

[Top](#)

Combien de temps dois-je téléphoner pour courir le risque d'avoir un cancer du cerveau ?

Les données scientifiques ne sont pas assez claires pour se prononcer. La conclusion du CIRC n'est pas sûre de manière générale: les ondes radio ne sont classées que comme étant « potentiellement » cancérogènes. Les études montrent que le risque de contracter un gliome, et dans une moindre mesure, des neuromes acoustiques est plus grand en cas d'utilisation de longue durée du téléphone mobile. Avec un temps total d'utilisation de plus de 1500 à 2000 heures sur 10 ans, on arrive à 30 minutes par jour.

[Top](#)

Le niveau de rayonnement dépend-il du type de GSM ?

Non. Il existe des smartphones avec une faible valeur DAS et des GSM avec une valeur DAS élevée. Il faut toutefois distinguer la valeur DAS maximale (mentionnée par le fabricant) et la valeur DAS moyenne réelle, qui sera pertinente pour l'utilisateur. Celle-ci dépend du mode d'utilisation (avec ou sans oreillette), de la réception et du type de réseau. Un téléphone mobile qui utilise le réseau 3G affichera de manière générale une puissance d'émission (et une valeur DAS moyenne) plus faible, à condition cependant que la réception 3G soit bonne.

[Top](#)

Qu'est-ce une bonne/mauvaise/moyenne valeur DAS ?

La valeur limite DAS en Europe d'un GSM est 2W/kg. Le signe CE sur un téléphone mobile est une preuve qu'un GSM a été testé et qu'il satisfait aux normes de sécurité européennes.

La plupart des valeurs se trouvent entre 0,1 W/kg et 1,5 W/kg, avec une moyenne autour de 1 W/kg. Dans certains pays, un label supplémentaire est donné aux téléphones mobiles avec une plus faible valeur DAS. Le label allemand Blaue Engel par exemple exige 0,6W/kg comme critère pour être pris en compte.

[Top](#)

Où puis-je voir que mon GSM a une bonne ou mauvaise valeur DAS ?

Vous pouvez voir dans quelle catégorie est votre GSM. Les valeurs DAS les plus basses sont dans la catégorie A, celles-ci les plus élevées ont dans la catégorie E.

- A: $DAS < 0,4$ W/kg,
- B: $0,4 \leq DAS < 0,8$ W/kg,
- C: SAT $0,8 \leq DAS < 1,2$ W/kg,
- D: $1,2 \leq DAS < 1,6$ W/kg,
- E: $1,6 \leq DAS \leq 2$ W/kg.

[Top](#)

Y-a-t-il certaines marques de GSM qui obtiennent de meilleurs résultats en matière de valeurs DAS ?

Selon la liste des autorités allemandes, *Bundesamt für Strahlenschutz* (www.bfs.de), presque chaque marque présente des téléphones mobiles avec un faible rayonnement.

[Top](#)

La Belgique sera-t-elle le premier pays européen à afficher la valeur DAS ?

Non, la France nous précède. Depuis 2003, la valeur DAS doit être présente sur les modes d'emploi. Ensuite, pour améliorer l'information du consommateur, l'État français a obligé en 2009 d'afficher la valeur DAS des GSM. La valeur DAS doit se trouver avec un label dans le point de vente et aussi sur toutes les publicités. Et la définition du DAS doit se trouver dans tous les points de vente et les publicités, ainsi que la valeur réglementaire maximale (2W/kg).

Il est interdit en France de faire de la publicité pour la vente ou l'utilisation d'un GSM pour les enfants de moins de 14 ans. Il est aussi interdit aux élèves d'utiliser un GSM pendant les heures de classe.

En Belgique, le grand public est régulièrement informé, grâce à la brochure « téléphone mobile et santé » et au site www.health.belgium.be.

[Top](#)

Le consommateur tiendra-t-il effectivement compte de la valeur DAS lors de l'achat d'un GSM ?

Nous pouvons faire la comparaison avec le label énergie (rendu obligatoire par l'UE) pour les appareils domestiques. Le consommateur peut utiliser la valeur DAS pour faire son choix entre deux appareils qui sont semblables sur d'autres points. À long terme, les producteurs en tiendront compte et le marché glissera vers des appareils GSM plus économiques et donc des GSM avec une valeur de rayonnement plus faible.

[Top](#)

III. Interdiction de la publicité et la vente des GSM enfants

Que contient cette mesure ?

Il y a une interdiction de la publicité qui vante l'utilisation de GSM pour les enfants : il s'agit de la publicité destinée aux enfants de moins de 7 ans, comme celle placée dans des programmes radio et télévisés, dans des magazines d'enfants ou autres revues, ou sur des sites destinés à ce même groupe d'âge.

Il est aussi interdit de vendre des téléphones mobiles spécialement conçus pour les jeunes enfants (téléphones mobiles adaptés avec une fonctionnalité limitée, destiné aux enfants jusqu'à 7 ans).



[Top](#)

Pourquoi ces mesures ?

L'interdiction de la publicité veut donner un coup de frein à l'offre et la demande des téléphones mobiles dans cette catégorie de consommateurs. Nombre de parents donnent un GSM à leurs enfants juste pour mieux les protéger (en cas de danger...) et pour avoir eux-mêmes un sentiment de sécurité. Nous ne voulons pas que les enfants ne téléphonent plus, mais qu'ils soient plus responsables avec leur GSM et que les parents et enfants soient conscients des risques.

Les enfants sont exposés bien assez tôt aux gsm. L'exposition totale pendant toute leur vie sera donc supérieure à celle des adultes actuels. C'est une des raisons avec laquelle il faut être très prudents, vu la classification du CIRC. Il y a aussi le fait que les enfants absorbent plus facilement les rayons GSM que les adultes (2 fois plus pour le cerveau et 10 fois plus pour la moelle épinière).

Selon une enquête du CRIOC 2011 'les jeunes et le GSM' : à l'âge de 12 ans, presque tous les jeunes ont un GSM (+15% par rapport à 2009), à l'âge d'environ 10 ans, 2 jeunes sur 3 ont un GSM (+21%). Le GSM est, il est vrai, utilisé pour les SMS, les chats et autres services, mais on téléphone quand même de plus en plus. En outre, seul 1 jeune sur 5 suit l'avis de ses parents sur le coût et la fréquence de l'utilisation du GSM.

[Top](#)

Les enfants peuvent être confrontés à des publicités via d'autres medias (journaux, abribus, télévision,...) qui sont destinés aux adultes. Faut-il aussi les interdire ?

L'AR interdit la publicité qui vise spécifiquement les enfants. La publicité dans un contexte d'âge neutre ou adulte ne relève pas de cet AR.

Des GSM conçus pour les enfants : comment les distinguer et pourquoi les limiter aux enfants de 7 ans et pas 8 ans ?

Nous visons les téléphones mobiles spécialement conçus pour les petits enfants, qui ressemblent à des jouets et ont un minimum de boutons. Les enfants plus âgés peuvent déjà manier un GSM adulte et préféreront aussi probablement un GSM adulte.

Un des critères pour distinguer des produits spécifiques aux enfants est de voir comment le producteur a lui-même défini son groupe cible, ou s'il a conçu un appareil spécialement conçu pour les enfants et donc qu'il commercialise.

[Top](#)